

Les pays membres de l'OCDE sont soumis à des pressions pour améliorer l'efficacité et l'efficacité des administrations publiques tout en contrôlant les dépenses, en particulier dans l'environnement économique actuel. Bien que tous les pays membres de l'OCDE mettent en place des indicateurs pour mesurer la performance de leurs administrations, il existe de grandes différences entre les types d'informations produites et le domaine qu'elles recouvrent. L'information concernant la performance formelle comprend des mesures de performance (réalisations – « outputs » et/ou résultats – « outcomes ») et des évaluations. Une information sur la performance « objective » peut permettre de faire de meilleures décisions pour une utilisation des ressources et la gestion des programmes. Par exemple, l'information sur la performance permet également de savoir quels programmes sont efficaces et lesquels ne le sont pas, permettant ainsi d'améliorer ces derniers. Il est cependant important de constater que la mise en place d'un système budgétaire fondé sur la performance nécessite d'avoir des données de bonne qualité.

L'indice évalue le degré auquel les administrations centrales des pays membres de l'OCDE ont mis en place des systèmes pour développer et utiliser des informations sur la performance dans le processus budgétaire. Les pays dont le score est élevé ont créé un cadre permettant de développer des informations sur la performance (évaluations et mesures de performance) et s'appliquant à l'ensemble des administrations. Ce cadre leur permet de contrôler et de communiquer les résultats, d'intégrer des informations de performance dans le budget et les processus comptables, et de les utiliser lors des prises de décisions. Cependant, cet indice ne mesure pas le bon fonctionnement d'un système en pratique. Le succès d'un système peut plus facilement être évalué en étudiant la manière dont les réformes atteignent leurs objectifs initiaux, ce que ne montre pas cet indice.

Les approches concernant l'élaboration et l'utilisation d'informations de performance dans le processus budgétaire diffèrent selon les pays membres de l'OCDE, et il n'existe pas de modèle unique. Par exemple, dans la plupart des pays utilisant des informations de performance dans l'élaboration budgétaire, il existe un lien indirect ou informel entre les informations de performance et les financements. Ces pays utilisent les mesures et évaluations de performance, avec des informations sur la politique fiscale et les priorités publiques, pour informer, mais non déterminer, les allocations budgétaires. Dans plus de 75 % des pays, l'échec à atteindre un objectif de performance ne se traduit pas par l'élimination d'un programme. La plupart des pays membres de l'OCDE utilisent des informations de performance dans les discussions budgétaires.

#### Méthodologie et définitions

Les indicateurs sont élaborés à partir de réponses aux questions de la base de données internationales sur les pratiques et procédures budgétaires de l'OCDE, recueillies au cours d'une enquête effectuée pendant la première partie de l'année 2007 auprès de hauts fonctionnaires attachés au budget, et se rapportent à l'administration centrale. Les réponses montrent les évaluations des pays sur leurs propres pratiques et procédures. Les pays n'apparaissant pas dans les graphiques ont fourni des données incomplètes ou irrégulières.

Cet indice composite contient 14 variables couvrant le type d'information de performance mis en place, le processus utilisé pour fixer des buts et objectifs, le processus de contrôle et de communication des résultats, ainsi que la manière dont l'information sur la performance est, le cas échéant, utilisée dans les négociations budgétaires et les décisions de l'autorité budgétaire centrale, des principaux ministères et des personnages politiques. L'annexe C présente une description de la méthodologie utilisée pour élaborer cet indice, et notamment les pondérations de chaque variable. L'indice varie entre 0 (système budgétaire non fondé sur la performance) à 1 (système budgétaire fondé sur une utilisation intensive et complète des informations de performance). Les variables contenues dans l'indice et leur importance relative sont fondées sur des avis d'experts. Elles sont présentées dans le but de poser les jalons de futurs débats, et pourraient en conséquence évoluer avec le temps.

#### Lectures complémentaires

Curristine, T. (2005) « Performance Information in the Budget Process: Results of the OECD 2005 Questionnaire », *OECD Journal on Budgeting*, vol. 5, n° 2, pp. 87-132 (en anglais uniquement).

OCDE (2008), « Budget et performances : guide de l'utilisateur », *Synthèses de l'OCDE*, mars, OCDE, Paris. [www.oecd.org/dataoecd/33/18/40691087.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/33/18/40691087.pdf)

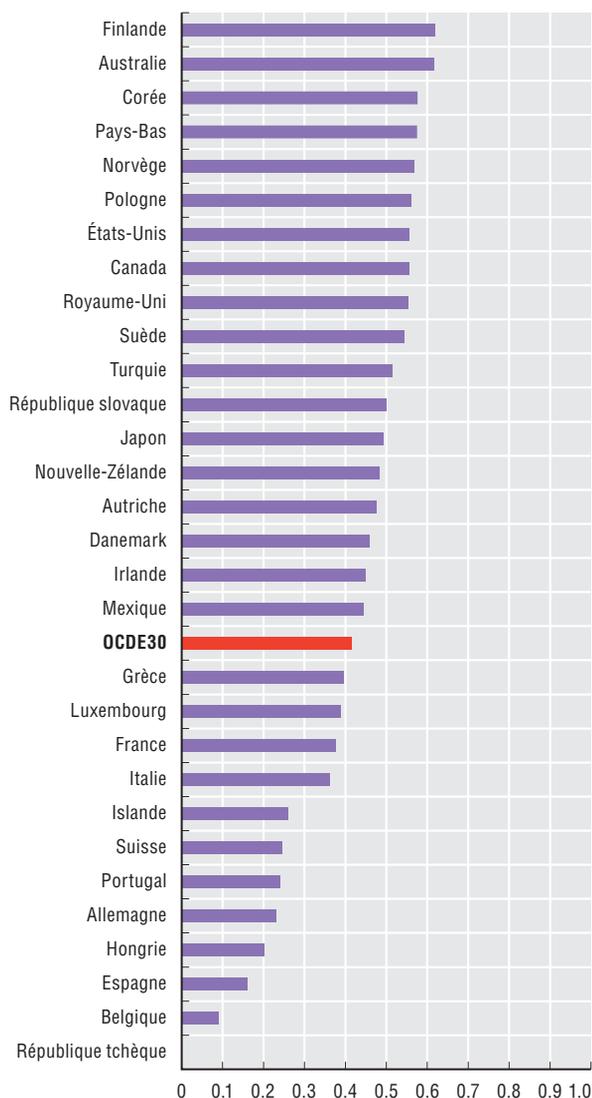
OCDE (à paraître), *Les pratiques et procédures budgétaires dans les pays de l'OCDE*, Les éditions de l'OCDE, Paris.

#### Notes

20.1 : Les données pour la Pologne et la Turquie se réfèrent à l'année 2008. De plus, les données pour la Turquie se réfèrent à des expériences pilotes.

20.2 : Basé sur la question Q. 83 « L'information sur la performance fait-elle partie des discussions/négociations budgétaires entre l'autorité budgétaire centrale et les ministères dépensiers ? »

### 20.1 Mise en place d'un système de performance dans l'élaboration du budget des administrations centrales (2007)



### 20.2 Utilisation de l'information relative à la performance dans les discussions entre l'autorité budgétaire centrale et les ministères (2007)

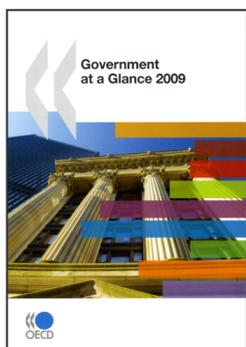
Pays	Nature de l'information sur la performance	
	Rapports d'évaluation	Rapports comparant les objectifs à la performance
Australie	●	●
Autriche	●	●
Belgique	○	○
Canada	●	●
République tchèque	○	○
Danemark	●	●
Finlande	●	●
France	●	●
Allemagne	●	○
Grèce	●	○
Hongrie	○	○
Islande	●	○
Irlande	●	●
Italie	○	○
Japon	●	●
Corée	●	●
Luxembourg	●	●
Mexique	○	●
Pays-Bas	●	●
Nouvelle-Zélande	●	●
Norvège	●	●
Pologne	○	○
Portugal	○	○
République slovaque	●	●
Espagne	●	○
Suède	●	●
Suisse	●	●
Turquie	●	●
Royaume-Uni	●	●
États-Unis	●	●
<b>Total des pays</b>	<b>23</b>	<b>20</b>

● = Oui.  
○ = Non.

Note : Cet indice étudie le degré auquel les pays membres de l'OCDE ont mis en place un système de performance dans l'élaboration du budget. Il ne donne pas d'indication sur les résultats pratiques de ces systèmes.

Source : Base de données internationales sur les pratiques et procédures budgétaires ([www.oecd.org/gov/budget/database](http://www.oecd.org/gov/budget/database)) (2007).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/733784583128>



Extrait de :  
**Government at a Glance 2009**

**Accéder à cette publication :**

<https://doi.org/10.1787/9789264075061-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2009), « Utilisation d'indicateurs de performance dans l'élaboration du budget », dans *Government at a Glance 2009*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264061675-24-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).